

LES ÉTAPES DE VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES

Cette prestation, basée sur le volontariat est d'une **durée de 24H**, réalisée **pendant ou hors temps de travail**.

ENTRETIEN PRÉALABLE



Cette première rencontre avec le Référent Bilan a pour objet de présenter la structure (les locaux, les moyens humains et matériels), la prestation (le cadre légal, la méthodologie, les outils et l'organisation) et de préparer les éléments administratifs pour le dossier de financement.

1. PHASE PRÉLIMINAIRE



Cet entretien individuel vous permet de :

- ▶ Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- ▶ Définir et analyser la nature de ses attentes et besoins
- ▶ Informer rigoureusement des conditions de déroulement du bilan de compétences, des méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que des principes d'utilisation des conclusions de la prestation

2. PHASE D'INVESTIGATION



La phase d'investigation permet au bénéficiaire de :

- ▶ Cibler ses intérêts professionnels et personnels
- ▶ Identifier ses compétences et aptitudes professionnelles ainsi que leur transférabilité
- ▶ Évaluer, le cas échéant le niveau de connaissances générales
- ▶ Déterminer les possibilités d'évolutions professionnelles.

Le Référent bilan conduit la deuxième étape autour des éléments repérés lors de l'analyse des besoins et des intérêts du bénéficiaire, du bassin économique en référence avec les objectifs contractualisés.

Cette phase évolue en fonction des pistes explorées, des réalités et de leur faisabilité

3. PHASE DE CONCLUSION



Le Référent bilan reçoit individuellement le bénéficiaire pour :

- ▶ Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- ▶ Évaluer la faisabilité du ou des projets professionnels
- ▶ Déterminer les étapes et les échéances de mise en œuvre du projet
- ▶ Co-construire la synthèse de bilan.

NOS ATOUTS

Notre équipe est constituée de **professionnels du bilan** (psychologues en titre, consultants formés à l'accompagnement) avec des compétences transversales et des domaines d'expertise complémentaires (publics spécifiques, problématiques liées à l'usure professionnelle, l'inaptitude, aux mutations économiques, création d'activité...).

LE BILAN DE COMPÉTENCES

Le Bilan de Compétences est un moment de réflexion pour analyser sa situation professionnelle, explorer des pistes et valider un ou des projets professionnels à courts et moyens termes.

Envie de nouveaux horizons professionnels?

Envie d'identifier vos compétences ?

Envie de progresser ?

Envie de booster votre carrière?

Nos lieux d'intervention



Avignon
Cavaillon

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Financement
CPF - OPCO - PÔLE EMPLOI Éligible
au CPF code 202
Coût de la prestation : **Nous consulter**

La certification a été délivrée au titre des catégories des actions suivantes : Actions de formation, de bilans de compétences, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Optim'hum

10, avenue de fontcouverte
84000 AVIGNON

Tél : 04.90.25.47.86

Email : contact@optimhum.net

Site : <http://www.optimhum.net>